

N° 151 Du 29 germin au 11

Laissez passer librement Grand Salasse domicilié à Aurillac municipalité  
natif d Ytrae département d Aurillac âgé de 36 ans, taille  
d M. 506 M cheveux et sourcils châtains yeux gris  
front grand nez ayant deux petites cicatrices bouche  moyenne menton velu visage  
oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire d'Aurillac et sur l'attestation du citoyen J. Baptistat demeurant  
en date du 10 juil et du citoyen J. Baptiste Verin demeurant à  
à Aurillac lesquels ont signé avec nous. et le père

Grand Salasse Baptistat Verin

N° 152 Du 2 Floréal au 11

Laissez passer librement Jean Lacassagne domicilié à Uz municipalité  
natif d Ytrae département d Aurillac âgé de 22 ans, taille  
d M. 706 M cheveux et sourcils châtains yeux gris  
front ordinaire nez gros et pointu bouche  moyenne menton crus et fourchu visage  
oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°  
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni

souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire d'Ytrae et sur l'attestation du citoyen Philippe Lacassagne demeurant  
en date du 1er de l'émoué et du citoyen Grand d'Arban demeurant à  
à Ytrae lesquels ont signé avec nous. et le père

Jesbay Lacassagne Lacassagne

N° 153 Du 2 Juin

Laissez passer librement Lrauwis Coubes domicilié à Uz municipalité  
natif d Ytrae département d Aurillac âgé de 27 ans, taille  
d M. 675 M cheveux et sourcils châtains yeux verts  
front normal nez bien fait bouche  moyenne menton neud et crux visage  
oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°  
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni

souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de maire d'Ytrae et sur l'attestation du citoyen Philippe Lacassagne demeurant  
en date du 1er de l'émoué et du citoyen Grand d'Arban demeurant à  
à Ytrae lesquels ont signé avec nous. et le père

Jesbay Lacassagne Lrauwis Coubes